

# Annette BOUDREAU, *Parler comme du monde*, Sudbury, Prise de parole (« Essais »), 2024, 180 pp.

Cristina Brancaglion

Università degli Studi di Milano – ROR: oowjc7c48



Depuis quelques années, Annette Boudreau – sociolinguiste et professeure émérite de l'Université de Moncton – a choisi de s'appuyer sur son propre parcours personnel et professionnel pour inviter à réfléchir aux dynamiques langagières dans la francophonie, à travers une série de monographies qui ont mis en lumière les enjeux sociaux liés aux diverses pratiques du français (*À l'ombre de la langue légitime*, 2016), l'évolution des discours qui ont façonné l'imaginaire linguistique des Acadiens (*Dire le silence*, 2021), le sentiment d'insécurité linguistique tel qu'il est vécu par les locuteurs francophones (*Insécurité linguistique dans la francophonie*, 2023).

Le volume ici présenté, paru en 2024, creuse ultérieurement ces questions en adoptant la formule de l'« auto-socio-biographie » (p. 9), empruntée à Annie Ernaux, une forme d'écriture qui permet de mieux comprendre la réalité en la reconstituant à travers le prisme de la mémoire personnelle. Comme Ernaux, qui retrace souvent ses souvenirs à partir de l'observation d'une photo, Annette Boudreau s'inspire à une de ses photos d'écolière afin de fouiller sa mémoire et expliquer la genèse du sentiment d'illégitimité linguistique typique des francophones – ainsi que l'émergence de stratégies d'émancipation (« Une photo », pp. 7-15). Le livre est organisé en une dizaine de chapitres thématiques, non numérotés, qui s'ensuivent selon un critère chronologique correspondant au parcours biographique de l'autrice ; ils décrivent, dans l'ensemble, l'évolution de la société acadienne des années 1950 à nos jours et révèlent en particulier les progrès remarquables de la communauté francophone de Moncton.

La situation de la ville au milieu du XX<sup>e</sup> siècle est décrite dans le chapitre dédié à « L'éveil aux inégalités sociales » (pp. 17-33), éveil qui s'est produit, pour l'autrice, avec l'entrée à l'école Aberdeen en 1954. Boudreau y décrit les conditions de l'enseignement à cette époque, quand celui-ci était confié de manière presque exclusive à des femmes, laïques ou religieuses, et s'appuyait sur une approche stric-

PONTI/PONTS

langues littératures civilisations des pays francophones

ISSN : 2281-7964

n. 25, 2025

doi : 10.54103/2281-7964/30692

SECTION ÉTUDES LINGUISTIQUES

Coordonnée par Cristina BRANCAGLION

cristina.brancaglion@unimi.it

Published: 13.02.2026

NOTE DE LECTURE

Diamond Open Access



Licensed under a Creative Commons  
Attribution-ShareAlike 4.0 International

tement corrective qui comprenait le recours à des outils de punition violents (la ‘strappe’ de cuir pour frapper l’intérieur des mains). Le retour sur cette période montre comment les éléments caractéristiques de l’identité des francophones acadiens s’inscrivaient dans leur vécu dès l’enfance. C’est le cas notamment de la découverte de données historiques et géographiques, qui contribuait à fixer dans leur mémoire d’enfants d’une part la réalité dramatique de la déportation et d’autre part une fascination radieuse pour la France. Les pratiques linguistiques, bien que très ouvertes à l’anglais (langue de rédaction de la plupart des manuels scolaires, utilisé également dans les échanges quotidiens et dans les médias), se révélaient en contraste avec des attitudes qui véhiculaient des représentations négatives contre le parler endogène. Si l’expérience de vie de Boudreau montre que la diversité sociale, ethnique, religieuse était bien ancrée dans cette communauté vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, son retour réfléchi sur cette période dévoile la méconnaissance d’une telle situation : « Nous n’étions pas sensibilisés aux inégalités sociales. Régnait en maître l’idée du mérite et que les gens vivaient leur sort selon les efforts investis. » (p. 33)

Le retour sur les années du collège (1962-1966 : « L’attrait de ‘l’autre’ francophone et les hiérarchisations sociales », pp. 35-44) révèle que le système scolaire de Moncton permettait l’accès à une culture déjà assez ouverte à l’altérité. Les cours de littérature, d’histoire, de sciences religieuses ouvraient à une remise en question de certains mythes du catholicisme, permettaient la découverte des grands écrivains français et anglais (malgré l’interdiction de quelques auteurs alors à l’index, comme Gide, Sartres, Beauvoir et d’autres) ainsi que des classiques et de la production théâtrale et cinématographique. Il offrait également quelques opportunités d’établir des rapports avec des francophones de France, comme l’amitié que Boudreau a pu cultiver avec une amie française et sa famille, expérience qui lui a permis de saisir « l’importance des conditions sociales et politiques sur les pratiques linguistiques » (p. 40). Le retour sur cet épisode est aussi l’occasion de s’étonner pour l’« admiration béate » (p. 41), non problématisée, qu’elle accordait à la France et aux Français ; en s’interrogeant sur les causes d’une telle attitude, Boudreau se rend compte que « Cela n’aurait pas été possible sans une forte socialisation familiale et scolaire orientée vers l’idéalisations de ce pays, de ses habitants et de leur français » (p. 41), qui trouvait son origine dans le besoin « d’endiguer la honte et la souffrance » de la Déportation (p. 41).

Les années universitaires sont l’occasion pour rappeler l’importance de la création, en 1963, de l’Université de Moncton, une institution qui a marqué de manière significative l’évolution linguistique et culturelle de la communauté acadienne en permettant de freiner la tendance à l’assimilation anglophone et de dynamiser la francophonie du Nouveau-Brunswick (pp. 45-46). Boudreau rappelle en outre l’effet de fierté suscité, en cette époque de grands bouleversements, par les premières contestations visant à réclamer des services bilingues, relayées par le film *L’Acadie, l’Acadie !?* (1971) dont la diffusion a contribué à libérer la population acadienne de sa peur atavique et à l’orienter vers un parcours d’émancipation. Au niveau individuel, les années vécues à l’Université de Moncton à partir de 1966 correspondent à une renaissance « exaltante mais aussi douloureuse, car elle contribuait à créer une distance sociale entre moi et les miens » (p. 50). Elles sont décrites dans un chapitre intitulé « Naître au monde » (pp. 45-66), où sont évoquées les études, les lectures et autres activités qui ame-

naient à remettre en question les convictions morales et religieuses traditionnelles pour ouvrir à la modernité, y comprise la modernité acadienne, par exemple à travers la musique. L'université était le lieu où se développaient les discussions sur le statut du français parlé en Acadie, sur les francophones bilingues, perçus (encore de nos jours), comme des « bâtards linguistiques » (p. 55) : « J'ai le souvenir très vif de cette période où, avec quelques amies de la Faculté des arts, nous avons décidé de nous débarrasser de nos anglicismes et de tout ce qui était anglais, solution radicale, mais qui nous paraissait essentielle ; nous étions 'colonisées' et il fallait s'émanciper. » (p. 58)

Une « accalmie. Une parenthèse » (pp. 67-74) se réalise dans les années 1970, avec la poursuite de sa formation à l'Université Laval. La *Belle Province* représentait alors, pour Annette Boudreau, « le prolongement de l'Acadie, avec la différence qu'on pouvait y parler français partout. J'arrivais donc en terrain connu. À cette époque les distinctions entre les groupes Acadiens et Québécois étaient minimales ; nous étions alliés dans la lutte pour la sauvegarde du français » (p. 67). C'est la découverte de la littérature québécoise et américaine, notamment de l'œuvre d'Anne Hébert, qui l'aide à mieux comprendre les enjeux liés à l'appartenance sociale et à la « peur des étrangers » (p. 70). Encore une fois, les souvenirs personnels sont l'occasion pour constater un contraste entre les pratiques et les représentations linguistiques : si le fait de parler avec un accent différent ne posait pas de problème (« On entendait bien les différents accents, les lexiques divers, sans en faire d'histoires », p. 74), les discours sur la langue – qu'elle découvrait à travers les cours de Jules Fournier – prônaient au contraire l'idée d'un français unique.

Le programme de bourses France-Acadie permet la réalisation d'un premier séjour en France, évoqué dans le chapitre « Ma détresse et mon enchantement » (pp. 75-96). Ce retour sur l'immersion linguistique et culturelle dans la vie française est l'occasion, pour Boudreau, d'approfondir la question du décalage entre les deux communautés, illustré à travers son propre vécu mais aussi à travers l'expérience d'amis et parents qui venaient lui rendre visite. De cette prise de conscience découle l'émergence tangible du sentiment de l'insécurité linguistique, et sa manifestation la plus extrême, le silence : « Dès les premiers jours, dans les magasins, je ne trouve pas les mots pour nommer les objets ; j'ai cette langue de *là peu près* dont parlait Jules Fournier [...] J'ai l'impression d'être cette bilingue *sans langue*, de ne parler aucune langue [...] C'est souvent le mot anglais qui me vient à l'esprit quand celui de ma langue 'maternelle' m'échappe, quand l'angoisse se met de la partie. [...] Je me fais rabrouer souvent, et plus l'expérience se répète, moins je veux parler. J'adhérais alors complètement à l'idée d'un français unique et j'avais trop d'admiration pour la capacité des Françaises et des Français à s'exprimer pour remettre en question cette idéologie » (p. 77, italiques dans le texte). Les œuvres de Nancy Huston et de Gabrielle Roy (à qui Boudreau a emprunté le titre de ce chapitre) témoignent d'expériences analogues et confirment une tendance à percevoir le rapport entre les deux communautés de manière asymétrique : « j'avais tendance à penser que leurs références, celles des Français, étaient universelles... à l'époque, je n'ai pas pensé à la réciprocité des rapports. Je n'ai pas pensé qu'eux non plus ne connaissaient pas mes références à moi, à nous, Canadiens français » (p. 84). Le fait qu'une écrivaine acadienne contemporaine, France Daigle, ait su mettre en rapport différentes cultures francophones en les plaçant sur un pied d'égalité montre cependant que l'émancipation et la réappropriation culturelle sont possibles.

Dans « Retours et détours » (pp. 97-108) Boudreau décrit son insertion dans la vie professionnelle à l'Université de Moncton (1974-1975) après avoir complété sa formation à l'Université Laval par une spécialisation comme enseignante de FLS (formation *Voix et images de France*). Ici elle évoque également sa découverte de la sociolinguistique et de la praxématique pendant une année sabbatique à l'Université Paul-Valéry de Montpellier où elle est séduite par les théories de Bourdieu. De retour à Moncton, elle participe activement à la mise en place du Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA, créé en 1987) et rencontre, grâce aux activités organisées dans ce contexte, la sociolinguiste Françoise Gadet, qui la convainc à s'engager dans de fructueuses recherches sur l'insécurité linguistique.

À partir des années 1970, la francophonie canadienne s'est engagée dans des transformations qui ont remis en question l'idéologie de la norme unique. Au Québec, l'affirmation de la nécessité de se doter d'une norme *québécoise* a entraîné la mise en place d'actions gouvernementales visant à franciser l'espace public et à favoriser l'aménagement linguistique. Les conséquences de ces changements sont au cœur du chapitre « Parler comme du monde » (pp. 109-124) où Annette Boudreau rappelle l'importance des œuvres qui ont porté le parler vernaculaire dans l'espace public (Michel Tremblay, Antonine Maillet, Guy Arsenault) et qui ont stimulé les recherches sur le français oral : « Avec ces manifestations d'affirmation identitaire qui explosaient dans l'espace public dans les années 1970, il devenait de plus en plus clair pour les sociolinguistes qu'il fallait agir sur l'oral, et nombre d'entre eux se sont mis à décrire le français parlé au Canada et à en expliquer la variation afin de montrer qu'elle était inhérente à chaque langue et qu'il fallait en tenir compte » (p. 110). Ce chapitre est dédié à la progression de ces recherches, focalisées essentiellement sur les particularités locales puisque leur mise en valeur permettait « de se distinguer, d'affirmer une légitimité autre, de se distancier de l'hégémonie du 'même' » (p. 114). La description des différences contribue à mieux les comprendre et par conséquent à les libérer de la réprobation sociale, en réduisant « la honte ou les sentiments d'infériorité vécus par ceux et celles qui ont souvent, toujours, été jugés par leurs pratiques linguistiques » (p. 115). La réception de ces recherches a été très positive, voire enthousiaste, et a produit de bienfaits remarquables. Néanmoins, Boudreau rappelle que les préjugés et stéréotypes portant à hiérarchiser les variétés de langue, à juger les personnes qui les utilisent, continuent de circuler et qu'il reste très difficile, pour des locuteurs de variétés considérées comme non légitimes, de s'en défaire. Pour parler 'comme il faut' l'on doit être en mesure de comprendre les conditions de production (et de réception) de la langue et savoir adapter la parole aux différentes situations et interlocuteurs. Le fait de « parler comme du monde » ne comporte donc pas la maîtrise d'une variété spécifique (que ce soit le français dit standard ou le français acadien) mais la capacité à adapter ses choix linguistiques en fonction du positionnement (proximité ou distance) par rapport à l'autre. Les exemples illustrés, issus de situations authentiques (le choix entre *chandail* ou *sweater* ; entre *allo/salut/hi* ou *bonjour* ; entre *rester* ou *habiter* ; entre le tutoiement ou le vouvoiement : pp. 120-121) montrent distinctement le pouvoir des mots : « C'est tout un univers qui est compris dans un mot, dans une expression, et ce sont les rapports entre locutrices et locuteurs qui se (re)dessinent à travers leur usage » (p. 122).

Les derniers chapitres, « Se rire de 'Parler mal' » (pp. 125-138) et « Parler comme du monde (bis) » (pp. 139-148) traitent des productions culturelles du dernier demi-siècle qui ont contribué à modifier

les représentations linguistiques concernant les variétés de langue traditionnellement perçues comme non légitimes et donc limitées à l'usage privé. L'usage qui en a été fait par des écrivains et artistes tels que Gérald Leblanc, Herménégilde Chiasson ou, récemment, dans le documentaire *Parler mal* de Bianca Richard et Gabriel Robichaud (2019), témoigne de la « volonté de renverser le stigmate [...] de se libérer des forces contraignantes qui obligent à ressembler au dominant et qui emprisonnent toute créativité » (p. 129). Encore une fois, cependant, l'autrice rappelle que le chemin de légitimation n'est pas achevé étant donné que, en dehors des milieux de la recherche et de la création artistique, les discours négatifs sur le parler acadien continuent à influencer indirectement les représentations des locuteurs du milieu. Malgré cela, l'on peut entrevoir un avenir moins marqué par l'insécurité linguistique puisque l'école est aujourd'hui plus ouverte aux discours sur la variation et que plusieurs associations soutiennent des programmes visant à renforcer la sécurité linguistique : « Les jeunes sont beaucoup plus conscients des différences linguistiques, mais surtout, sont mieux outillés pour analyser et appréhender les discours qui portent sur leur manière de parler. Ils sont moins assujettis à l'idée voulant qu'une seule norme ait droit de cité » (p. 132)

La lecture de cette monographie, captivante comme un roman, fait comprendre comment une telle transformation a été possible et révèle tout aussi bien le rôle essentiel joué – à côté des artistes, linguistes, écrivains et autres spécialistes – par l'autrice elle-même, sociolinguistique militante toujours très dynamique et vulgarisatrice passionnée de ses connaissances.

